

La FUB annonce l'agrément de sa filiale BICYCODE dédiée à l'identification des cycles

Depuis le 1^{er} janvier 2021, pour les cycles neufs, il est obligatoire d'identifier les vélos et de les associer à leurs propriétaires. Pour évoluer sur ce marché de l'identification obligatoire, la FUB annonce l'obtention de l'agrément pour sa filiale BICYCODE, dont elle est l'associée unique.

Chaque année, selon l'INSEE¹, ce sont plus de 400 000 vélos qui sont déclarés volés et sur les 100 000 qui sont retrouvés, très peu peuvent être restitués à leurs propriétaires, faute de pouvoir les identifier. Cela nuit au développement du vélo dans un usage au quotidien : un futur usager se posera nécessairement la question de savoir comment protéger au mieux son vélo et un usager déjà victime de vol pourrait être tenté d'abandonner ce moyen de transport, car il est découragé.

Ce constat, la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) l'a fait très tôt, dès 2004, en initiant l'identification des cycles en France avec un procédé simple, appelé **BicyCode®**. Ce procédé propose de marquer le vélo avec un identifiant unique et d'associer les informations du vélo et de son propriétaire dans une base de données sécurisée, accessible aux forces de l'ordre et permettant à ces derniers d'identifier le propriétaire d'un vélo identifié qui a été volé.

Or pour que la lutte contre le vol et le recel soit efficace, il y avait nécessité à ce que l'identification couvre le maximum de vélos, d'où l'idée de la FUB à ce que cette mesure soit généralisée sur le plan national.

Reprise dans le cadre du plan vélo en 2018, l'identification est maintenant inscrite dans la loi, grâce à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) et à son décret d'application. **Pour rappel, l'obligation d'identifier les vélos et de les associer à leurs propriétaires, est entré en vigueur le 1er janvier 2021 pour les cycles neufs et le sera, le 1er juillet 2021 pour les cycles d'occasions, vendus par des commerçants. Pour sécuriser un achat entre particuliers, tout un chacun pourra aussi vérifier dans une base de données nationale si celui-ci est volé. Fini donc le recel !**

Face à ces nouveaux impératifs, la FUB a souhaité s'impliquer avec une filiale dédiée à cette activité : BICYCODE, dont elle est l'associée unique. Comme le souligne Olivier Schneider : « *Ainsi, choisir les solutions BicyCode® pour identifier son vélo, va rester en quelque sorte, un acte militant, puisque cela va permettre d'aider le plaidoyer de la FUB dans le développement de l'usage du vélo au quotidien.* » La société BICYCODE vient de recevoir l'agrément de l'État ([décision du 25 février 2021 relative à l'agrément de la société BICYCODE comme opérateur agréé d'identification de cycles en application de l'article R. 1271-16 du code des transports - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)).

Et Olivier Schneider d'ajouter : « *C'est une double reconnaissance du travail effectué par la FUB et son réseau associatif, que de voir l'identification des vélos ainsi portée, au niveau national et que BICYCODE, notre filiale créée, obtienne l'agrément de l'État.* ».

Pionnière et leader dans l'identification des cycles grâce à la FUB depuis 2004, la société BICYCODE, créée en décembre 2020, dispose d'une expérience de plus de 17 ans, dans l'identification des cycles, la gestion et la sécurisation des données de leurs propriétaires à des fins de restitution en cas de vol.

CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguidel
Chargée des relations presse
Mail : as.riguidel@gmail.com
Tél. 06 32 10 26 38

Créée en 1980, la FUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette est une association à but non lucratif (loi 1908). La FUB regroupe aujourd'hui plus de 430 associations représentant plus de 50 000 cyclistes. Acteur incontournable dans l'émergence d'un système vélo, la FUB agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien, par la mise en réseau des associations locales, la concertation avec les pouvoirs publics, des campagnes de communication grand public et le développement de services aux cyclistes.

¹INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes